

Compta-rendu d'activité 2011

- Le 14/12/2011 La réunion publique se déroule en présence de Mme COTTENYE Conseillère Générale, qui confirme son soutien à l'association dans ses démarches et M. ZOUTE Maire de Chérens. La DREAL, invitée, nous a fait savoir qu'elle ne jugeait pas opportun de participer à la réunion. Nos Députés, MM. VERCAMER et LAZARO, excusés, nous soutiennent très activement. Mme la Présidente de LMCU est excusée. Les maires de Anstaing et Gruson sont présents. Le Conseil Régional est représenté. Comme annoncé, le point est fait sur la situation qui fait apparaître, une très forte déception des riverains, toujours autant gênés par le bruit. Les relations sont très dégradées avec l'Etat qui n'a toujours pas pris en considération les remarques de l'association et surtout la demande de limitation de vitesse, pourtant appuyée par tous les maires concernés. Nous déplorons l'absence de soutien technique concret de LMCU. La presse a fait un compte rendu de cette réunion et a rappelé l'intention de M. le Maire de CHERENG de manifester, en bloquant l'autoroute si nécessaire, si la demande de limitation de vitesse est rejetée, Rendez-vous est fixé à la prochaine AG en février 2012 pour compte rendu des prochaines réunions avec l'Etat et décisions sur les suites à donner (manifestations, recours, ...). **(Voir le résumé de la réunion joint)**
- Le 2/12/2011, à vos agendas : **une réunion publique organisée avec M. le Maire de CHERENG le 14 décembre 2011 à 18h30 Espace Roger Planquart 9 rue du Chateau à CHERENG (Voir invitation jointe)**. Nous avons reçu le rapport de réception des murs anti-bruit; une première analyse a été réalisée et sera présentée. Venez nombreux pour préparer les actions à venir qui seront décidées en AG en février prochain : les retours qui nous parviennent dénoncent le manque d'efficacité des installations réalisées. De nombreuses questions subsistent (techniques, financières, contractuelles). Le rôle des différents protagonistes dans ce dossier sera évoqué. Notre crédibilité devra s'appuyer sur un dossier solide et objectif (il existe) mais aussi sur une forte mobilisation (aux adhérents de se manifester) avec l'aide de nos élus (merci à nos députés, Conseillère Générale et Maire qui sont physiquement à nos côtés). La demande de limitation de vitesse des poids lourds est plus que jamais à l'ordre du jour.
- Le 7/11/2011 Nous sommes reçus par M. le Secrétaire Général de la Préfecture en présence de Mme COTTENYE Conseillère Générale et M. ZOUTE maire de CHERENG. M. LAZARO, indisponible, qui a obtenu cette réunion est excusé et s'est informé sur le déroulement des discussions. L'Etat nous informe que le rapport sur les mesures phoniques de réception des murs anti-bruit est terminé et nous parviendra très prochainement. Il conclut à la bonne réalisation des murs et à l'obtention des objectifs garantis. Les riverains bénéficiant de protections de façades seraient satisfaits. Notre demande de réduction de vitesse des PL n'est pas acceptée. Seule concession : le principe d'une réunion avec la DREAL, le CETE et la DIR vers mi-janvier à notre initiative pour répondre à des questions sur le rapport de fin de chantier est acquis. Pour l'Etat les garanties de résultat sont respectées dans une transparence totale. Le manque de concertation serait dû à l'attitude de l'association et de son manque de capacité à écouter.
- Le 4/7/2011-Les murs anti-bruit sont terminés ; la campagne de mesures de vérification par la DREAL et LMCU est terminée. Nous attendons les résultats de ces mesures qui doivent confirmer ou non l'efficacité des murs. Les réactions qui

nous parviennent de riverains ne sont pas positives. Les habitations susceptibles de recevoir des traitements de façades ont été contactées par le CETE. La liste, malgré nos demandes réitérées à la Préfecture, ne nous sera en principe pas donnée (courrier de M. le Préfet). Nous devons être reçus en Préfecture (demande faite par notre député M. LAZARO avec l'appui de la Conseillère Générale Mme COTTENYE et du maire de Chérenge M. ZOUTE) mais le rendez-vous a été décommandé par deux fois. Les vacances arrivent : nous relancerons tous nos interlocuteurs en septembre pour faire le point sur toutes les demandes non prises en compte et le compte rendu de réception. Grande est notre déception devant le silence concernant notre demande réitérée de réduction de vitesse des PL ! Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre pour les suites à donner aux réponses que nous attendons et espérons pouvoir aborder directement avec M. le Préfet.

- **Le 23/02/2011, l'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu à 20h dans la Salle des Activités à ANSTAINING.** Bien des attentes des riverains ne sont toujours pas satisfaites. Lors de cette assemblée générale, à quelques semaines de la fin annoncée des travaux, elles sont rappelées solennellement par notre association, particulièrement la demande de réduction de vitesse des PL devant le constat de l'insuffisance probable des murs anti-bruit réalisés. Si l'association bénéficie du soutien fort de M. le maire de Chérenge, de l'appui de notre député et de M. le maire de Baisieux à nos demandes de protection, elle attend les réactions de LMCU devant le manque évident de transparence de l'Etat, et regrette le vote négatif de M. le maire de Gruson aux propositions d'action médiatiques éventuelles pour se faire enfin entendre. Dans l'attente du respect des engagements de l'Etat et des réponses concrètes à nos demandes, les positions de l'association sont développées dans le procès-verbal de notre assemblée, envoyé pour la bonne règle aux représentants identifiés des collectivités concernées. Les détails sont accessibles sur les documents joints.
-(Voir le courrier d'accompagnement envoyé aux officiels invités)
-(Voir le Procès-Verbal de l'AG)
-(Voir les documents présentés en AG)
- **A vos agendas : la prochaine AG de l'association aura lieu le mercredi 23 février 2011 à 20 h Salle des Activités à ANSTAINING** comme les précédentes (voir convocation aux adhérents ci-joint). A mi-chantier un point sera fait sur la qualité des réponses concrètes apportées au traitement des nuisances sonores. Bienvenue à tous, adhérents, anciens et futurs, car il apparaît que les garanties de résultat prises par les Pouvoirs Publics ne seront probablement pas respectées dans un contexte où la transparence et la concertation sont malheureusement absentes.
- Par ailleurs nous relançons M. le Secrétaire Général de la Préfecture pour le retard constaté au traitement des maisons devant recevoir un traitement de façade et confirmons notre souhait de réduction de la vitesse des PL sur l'A27, dans le cadre d'une harmonisation des mesures prises sur les différents axes autoroutiers de la Métropole.